

1

CONCEPT ET HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES OLYMPIC GAMES CONCEPT AND LEGACY

Les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris représenteront une manifestation exceptionnelle, illustrant « l'Amour des Jeux » de la France. Leur organisation repose sur le concept simple et efficace : « un village, deux noyaux » pour un événement centré sur les athlètes, modèle de développement durable.

The Olympic and Paralympic Games in Paris will be exceptional events demonstrating "L'Amour des Jeux". The simple, effective concept of "one Village, two clusters" is resolutely athlete centred, and will provide an efficient Games and a sustainable legacy.

1.1 Dates proposées pour les Jeux

Les dates proposées pour les Jeux de la XXX^e Olympiade à Paris, du vendredi 27 juillet au dimanche 12 août 2012, sont comprises dans la période fixée par le Comité International Olympique (CIO).

Les XIV^{es} Jeux Paralympiques se dérouleront du mercredi 29 août au dimanche 9 septembre 2012.

Ces dates ont été choisies car elles :

- correspondent à une période où la qualité de l'air est la meilleure et à la période climatique la plus propice de l'année aux performances des athlètes ;
- sont comprises dans la période traditionnelle de congés annuels, ce qui garantit une disponibilité optimale pour le bénévolat et une circulation routière à son niveau le plus bas ;
- se situent après la fête nationale du 14 juillet, période la plus favorable en termes de disponibilité des hôtels et des autres formes d'hébergement ;
- s'inscrivent harmonieusement dans le calendrier des grands événements sportifs internationaux. Elles se situent avant la reprise des compétitions internationales, en particulier celles du football européen. Par ailleurs, l'arrivée du Tour de France cycliste, qui se déroule traditionnellement à Paris, sera reprogrammée pour constituer un événement sportif annonçant les Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- coïncident avec la période de vacances, quand la disponibilité des spectateurs français et européens est optimale.

Jeux de la XXX^e Olympiade

Ouverture du village olympique	vendredi 13 juillet 2012
Cérémonie d'ouverture	vendredi 27 juillet 2012
Cérémonie de clôture	dimanche 12 août 2012
Fermeture du village olympique	mercredi 15 août 2012

XIV^{es} Jeux Paralympiques

Ouverture du village olympique	mercredi 22 août 2012
Cérémonie d'ouverture	mercredi 29 août 2012
Cérémonie de clôture	dimanche 9 septembre 2012
Fermeture du village olympique	mercredi 12 septembre 2012



1.1 Proposed Dates for the Games

The proposed dates for the Games of the XXX Olympiad in Paris are from Friday 27th July to Sunday 12th August 2012. These dates fall within the period set by the International Olympic Committee (IOC).

The proposed dates for the XIV Paralympic Games are from Wednesday 29th August to Sunday 9th September 2012.

These dates were selected because they:

- are at a time when air quality is at its optimum, and during the most suitable climatic period of the year for athletes' performances;
- fall within the traditional period of annual holidays, so ensuring optimal availability for voluntary work and the least busy road traffic conditions;
- come after the French National Holiday (Bastille Day) on 14 July, when hotels and other forms of accommodation are most readily available;
- are the most suitable in relation to other major international events. They fall before the resumption of the international, in particular European Football season. The Tour de France cycling race, which traditionally finishes in Paris, will be rescheduled to occur in the lead-up to the Olympic and Paralympic Games;
- are in the holiday period, an optimal time for people in France and Europe to attend the Games.

Games of the XXX Olympiad

Olympic Village opens	Friday 13 th July 2012
Opening Ceremony	Friday 27 th July 2012
Closing Ceremony	Sunday 12 th August 2012
Olympic Village closes	Wednesday 15 th August 2012

XIV Paralympic Games

Paralympic Village opens	Wednesday 22 nd August 2012
Opening Ceremony	Wednesday 29 th August 2012
Closing Ceremony	Sunday 9 th September 2012
Paralympic Village closes	Wednesday 12 th September 2012



1.2 Vision des Jeux Olympiques

Vision

La vision de Paris 2012, résumée dans son slogan « L'Amour des Jeux », exprime la relation profonde et intense qui a toujours existé entre l'Olympisme et la France.

Depuis l'époque de Pierre de Coubertin, les Français ont démontré leur irrésistible passion pour le sport, les grands événements sportifs et, plus encore, les Jeux Olympiques. La France est déterminée à continuer à jouer un rôle actif au sein du Mouvement Olympique. Paris 2012 a l'ambition de célébrer, avec le reste du monde, toute la diversité culturelle, artistique et athlétique du Mouvement olympique.

L'objectif du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) de Paris est d'offrir à la Famille Olympique l'expérience la plus aboutie, en combinant l'excellence culturelle et sportive française avec l'esprit festif de la célébration olympique. Le COJO de Paris offrira à la Famille Olympique le meilleur accueil possible en :

- donnant la priorité aux athlètes ;
- répondant aux besoins et aux préoccupations du Mouvement Olympique ;
- organisant des Jeux Paralympiques exemplaires ;
- apportant une sensibilité et une identité propre à cette manifestation internationale exceptionnelle.

Cette vision des Jeux s'inscrit dans la ligne des conclusions du Rapport de la Commission d'Etude des Jeux Olympiques, remis lors de la 115^e session du CIO. Afin d'apporter les meilleures réponses à l'organisation et la gestion des Jeux, Paris 2012 s'engage à :

- mettre en place une structure de gouvernance des Jeux Olympiques impliquant le COJO, les membres du Comité International Olympique (CIO) en France, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et l'ensemble des autorités publiques ;
- contrôler les coûts ;
- maîtriser la complexité des Jeux ;
- exploiter de manière optimale les infrastructures existantes ;
- prendre pleinement en compte les enjeux d'environnement et de développement durable.

En se portant candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012, Paris met à profit un capital d'expertises accumulé pendant plus de vingt années, au travers de :

- l'organisation d'un nombre important d'événements sportifs internationaux ;
- la construction et l'amélioration de sites ;
- l'observation des derniers Jeux Olympiques et Paralympiques d'été ;
- une large consultation au sein du Mouvement Olympique et en France ;
- la prise en compte des avis d'experts internationaux reconnus et des conclusions de la Commission d'Etude des Jeux Olympiques ;
- des deux candidatures précédentes de Paris pour les Jeux Olympiques de 1992 et 2008.

Le concept de cette candidature diffère de celle soumise au CIO pour les Jeux de 2008. Les propositions ont par ailleurs évolué depuis la réponse au Questionnaire des Villes Requérantes en janvier 2004. Le présent dossier traduit une volonté ferme et sincère d'apprendre auprès du Mouvement Olympique et de collaborer avec lui. Il est le fruit du travail d'une équipe résolue et unie, comprenant, autour du CNOSF, la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, l'Etat français et les collectivités locales concernées. Il exprime l'engagement de longue date des Français en faveur de l'Olympisme. Mieux, il exprime tout « L'Amour des Jeux » d'une Ville et d'un pays.

1.2 Vision for the Olympic Games

Vision

The Paris 2012 vision is summed up in its motto "L'Amour des Jeux", which embodies the deep and long-standing relationship that exists between Olympism and France.

Since the time of Pierre de Coubertin, French citizens have demonstrated an overwhelming passion for sport, sporting events, and particularly for the Olympic Games. France has a genuine desire to further its active role within the Olympic Movement. Paris 2012 has a vision to celebrate with the rest of the world the full spectrum of cultural, artistic, and athletic diversity embodied by the Olympic Movement.

The Organising Committee for the Olympic Games (OCOG) seeks to offer to the Olympic Family the finest possible Olympic experience, combining French excellence in culture and sport with a spirit of Olympic celebration. The Paris OCOG will provide the Olympic Family the best possible welcome, through:

- placing the needs of the athletes foremost;
- understanding and responding to the concerns and needs of all constituents of the Olympic Movement;
- staging an exemplary Paralympic Games;
- infusing this great international event with a distinctive style.

This vision for the Games has been inspired by the Olympic Games Study Commission's Report to the 115th IOC Session. Paris 2012 is committed to providing the best possible planning and Games operations, through:

- implementing a Games governance structure involving the OCOG, the IOC members in France, the French National Olympic Committee (CNOSF), and all public authorities;
- controlling costs;
- mastering the complexity of the Games;
- making optimal use of existing infrastructure;
- taking into full account environmental concerns and the need for sustainable development.

In its bid to host the Olympic and Paralympic Games in 2012, Paris has drawn upon a wealth of expertise built up over twenty years, through:

- organising a significant number of international sporting events;
- constructing and upgrading venues;
- evaluating recent summer Olympic and Paralympic Games;
- consulting broadly within the Olympic Movement and within France;
- taking into account advice from recognised international experts and the findings of the Olympic Games Study Commission;
- submitting two previous Olympic candidatures.

This bid is conceptually different to that submitted to the IOC for the 2008 Games. The proposals have been further developed since the 'mini-bidbook' was submitted to the IOC in January 2004. This submission reflects a sincere commitment to learn from and partner with the Olympic Movement. It reflects a strong and united team effort from the CNOSF, the City of Paris, the Ile-de-France Region, the French government and relevant local authorities. It reflects the long commitment of the French community to Olympism. It embodies the City's and the nation's "L'Amour des Jeux".

Concept

Le concept d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2012 repose sur la localisation de la majorité des sites aux portes de Paris, en bordure du boulevard périphérique, laissant le cœur de la capitale française ouvert à la célébration de la fête olympique. Ce concept de grande compacité, « contenir sans contraindre », se décline à travers :

- un village olympique au cœur des Jeux, à seulement dix minutes de la Tour Eiffel ;
- deux noyaux de sites, où se dérouleront la majorité des épreuves, situés à dix minutes du village olympique ;
- le Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) et le Centre Principal de Presse (CPP), situés dans l'un des noyaux de sites, à proximité immédiate du stade olympique, du Centre Aquatique et du SuperDôme ;
- un stade olympique existant et pleinement opérationnel, le Stade de France® ;
- la construction en nombre limité de nouveaux sites permanents combinée à un recours novateur aux sites temporaires ;
- une capacité hôtelière existante d'ores et déjà à même de répondre à la diversité des besoins de la Famille Olympique et des spectateurs en proposant une majorité d'établissements dans un rayon de 10 km autour du village olympique, qui permet d'éviter la construction d'un village des médias ;
- des temps de trajet réduits au minimum pour les athlètes, la Famille Olympique et les médias, les systèmes de transports officiels étant accélérés par des « voies olympiques » dédiées et des « voies fluidifiées », et favorisés par un réseau de métro / RER particulièrement dense et performant.

Dès le début, les choix de concept d'organisation ont été arrêtés pour répondre au mieux aux exigences de sécurité et de transport des Jeux.

Le village olympique est situé dans le nord-ouest de Paris. A six kilomètres de part et d'autre du village, à l'ouest et au nord, se trouvent les deux « noyaux » de sites sportifs.

- Le noyau Nord, dans la Plaine Saint-Denis, accueille neuf sites de compétition, ainsi que le CIRTV et le CPP. Il est délimité au nord par le Stade de France® (stade olympique) et au sud par le nouveau « SuperDôme » permanent construit à proximité de la Porte de la Chapelle. A l'intérieur de cette zone sont implantés six pavillons temporaires et le Centre Aquatique permanent au bord du canal Saint-Denis.
- Le noyau Ouest comprend huit sites de compétition. Il prend ancrage à la Porte d'Auteuil, et intègre des sites sportifs historiques de Paris : le Stade Jean-Bouin, le Parc des Princes et Roland-Garros. Il s'étend au nord dans le Bois de Boulogne, avec un nouveau site prévu (le Dôme), un pavillon couvert temporaire et trois autres installations temporaires extérieures.

Neuf sites sont implantés en dehors des noyaux. Sept sont situés à moins de 30 minutes du village et deux à moins de 45 minutes :

- les sites temporaires du Volleyball de plage et du Triathlon au pied de la Tour Eiffel ;
- le site existant du Palais Omnisport de Paris Bercy pour le Volleyball ;
- le site existant de la Base Nautique de Vaires-sur-Marne pour l'Aviron et le Canoë-Kayak, en cours d'extension afin d'offrir un parcours de slalom pour le Canoë-Kayak ;
- deux sites permanents à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'un pour les épreuves de Cyclisme sur piste et l'autre pour le VTT et le BMX ;
- deux sites à Versailles, un centre permanent pour le Tir et un site temporaire pour le Cyclisme sur route devant le Château de Versailles ;
- deux sites temporaires pour le Baseball et le Softball dans la ville olympique historique de Colombes.

Par ailleurs, cinq sites sont situés en province :

- le Port des Minimes de La Rochelle pour la Voile ;
- les stades de Marseille, Lyon, Nantes et Lens pour le Football.

Concept

The Paris 2012 concept for staging the Olympic and Paralympic Games is based on the location of most of the venues at the gates of Paris, along the ring road, leaving the heart of the French capital free for Olympic celebration. This compact "contained but not constrained" concept includes:

- an Olympic Village at the heart of the Games, and only 10 minutes from the Eiffel Tower;
- two clusters of venues where the majority of events will be conducted within 10 minutes of the Olympic Village ;
- the International Broadcast Centre (IBC) and Main Press Centre (MPC) located within one of the venue clusters, in close proximity to the Olympic Stadium, Aquatic Center venue and SuperDome;
- an existing and fully operational Olympic Stadium, the Stade de France®;
- modest construction of permanent new venues, and an innovative use of temporary venues;
- existing hotel accommodation exceeding the needs of Olympic Family and spectators, mainly within 10 km of the Olympic Village, and no requirement for a Media Village;
- minimal travel times for athletes, Olympic Family and Media, with official transport systems benefiting from dedicated "Olympic Lanes" and "Optimised Traffic Routes", supported by an extensive and reliable public transport system.

From the outset, an important consideration in developing this concept of operations was to positively address the questions of security and traffic.

The Olympic Village is located in the north-west of Paris. There are two "clusters" of sports venues to the north and west, both within six kilometers of the Village.

- The Northern Cluster, in the Plaine Saint-Denis, incorporates nine sports venues, the IBC and the MPC. To the north, is the Stade de France® (Olympic Stadium) and to the south a new permanent SuperDome will be constructed near the Porte de la Chapelle. Inside this area, six temporary pavilions will be erected and the permanent Aquatic Centre will be built on the banks of the Saint-Denis canal.
- The Western Cluster comprises eight sports venues. From the Porte d'Auteuil, it incorporates Paris's historic sports venues - the Parc des Princes, Jean-Bouin and Roland-Garros Stadiums, and extends northwards into the Bois de Boulogne with one currently planned venue (the Dome), one temporary indoor pavilion, and three temporary outdoor venues.

Outside the clusters there are nine venues, seven being less than 30 minutes from the Village, and the remaining two less than 45 minutes:

- the temporary Beach Volleyball and Triathlon venues at the foot of the Eiffel Tower;
- the existing Paris Bercy Dome for Volleyball;
- the existing Vaires-sur-Marne Regatta Centre for Rowing and Canoe-Kayak which is currently being expanded to include a canoe-kayak slalom course;
- two permanent venues at Saint-Quentin-en-Yvelines - a Velodrome, and a Cycling (mountain bike/BMX) course;
- two venues at Versailles - a permanent Shooting Centre and a temporary Road Cycling course in front of the Palace of Versailles;
- two temporary venues for Baseball and Softball in the historical Olympic site of Colombes.

Additionally, five existing venues are located throughout France:

- the Port des Minimes at La Rochelle for Sailing;
- the Football stadiums of Marseille, Lyon, Nantes et Lens.

Motivation du choix des sites

Le choix des emplacements et des sites repose en grande partie sur le Rapport de la Commission d'Etude des Jeux Olympiques remis lors de la 115^e session du CIO, et sur la consultation du Mouvement Olympique, notamment les Fédérations Internationales.

Tout d'abord, il s'agissait de situer le village olympique ainsi que la majorité des sites à proximité immédiate du boulevard périphérique existant, afin de libérer le cœur de la ville pour la célébration populaire.

Ensuite, l'idée était de concentrer une majorité de sites de compétition dans un nombre réduit de noyaux :

- Le site du noyau Nord a été choisi du fait de la présence du Stade de France® et de la disponibilité dans son environnement proche de terrains libres ou en cours de mutation pouvant accueillir des sites temporaires ou permanents ; le secteur fait d'ores et déjà l'objet d'une demande d'infrastructures sportives et commerciales.
- Le site du noyau Ouest a de son côté été sélectionné car il présente une forte concentration de sites existants, à l'intérieur ou aux abords du Bois de Boulogne. Le noyau offre également d'amples espaces adaptés à l'accueil de sites temporaires.

L'emplacement du village olympique, quant à lui, a été retenu pour sa situation centrale entre les deux noyaux de sites. Le village se situe à 6 km seulement de chaque noyau, relié par des voies olympiques aménagées sur le boulevard périphérique.

Les autres sites ont été sélectionnés en raison :

- de la présence de sites de compétition existants : Palais Omnisport de Paris Bercy, Base Nautique de Vaires-sur-Marne, Port des Minimes à La Rochelle et stades de Football de Marseille, Lyon, Nantes et Lens ;
- de la mémoire olympique qu'ils évoquent : Colombes, site des Jeux de 1924, La Croix Catelan et le Centre de tir de Versailles, sites des Jeux de 1900 ;
- du rayonnement international des monuments qui constituent un cadre exceptionnel pour les épreuves déambulatoires : Tour Eiffel, Château de Versailles ;
- de la forte implication d'une collectivité dans un sport : le Cyclisme à Saint-Quentin-en-Yvelines.

La sélection des sites de compétition vise en premier lieu à exploiter de manière optimale les infrastructures existantes. Seuls les sites répondant à un réel besoin à long terme feront l'objet d'une construction permanente et les autres sites seront temporaires.

- Douze sites existants ont été choisis. Cinq d'entre eux feront l'objet d'améliorations cohérentes avec leurs besoins à long terme. Ces évolutions, déjà envisagées pour la plupart, seront financées grâce à des fonds hors COJO de Paris.
- Deux nouveaux sites dont la construction était déjà prévue seront également utilisés : le Dôme et la rivière de slalom de la Base Nautique de Vaires-sur-Marne.
- Cinq nouveaux sites seront érigés pour répondre à des besoins existants pour le long terme : le Centre Aquatique, le SuperDôme, le Vélodrome, le site de Cyclisme VTT/BMX et le Centre de Tir. L'ensemble de ces nouveaux sites sera financé grâce à des fonds hors COJO.
- Treize sites temporaires de compétition seront construits par le COJO de Paris, dont certains s'appuient sur des installations existantes.

Motivation behind the Selection of Locations

The selection of locations and venues was strongly influenced by the Olympic Games Study Commission's Report to the 115th IOC Session, and by consultation within the Olympic Movement, particularly with the International Federations.

The first consideration was to locate the Village and most venues in close proximity along the existing ring road, leaving the city centre free for public celebration.

The second consideration was to concentrate the majority of competition venues in a limited number of clusters:

- the location of the Northern Cluster was selected because of the existing Stade de France® and because of the availability of nearby sites for temporary or permanent venues. There is an existing demand for sports venues and commercial facilities in this area;
- the location of the Western Cluster was selected because it has a concentration of existing venues that are within or near to the Bois de Boulogne, and has generous space for temporary venues.

The location for the Olympic Village was selected because it is centrally located between the two venue clusters, which are only 6 km away, and are connected by Olympic Lanes on the ring road.

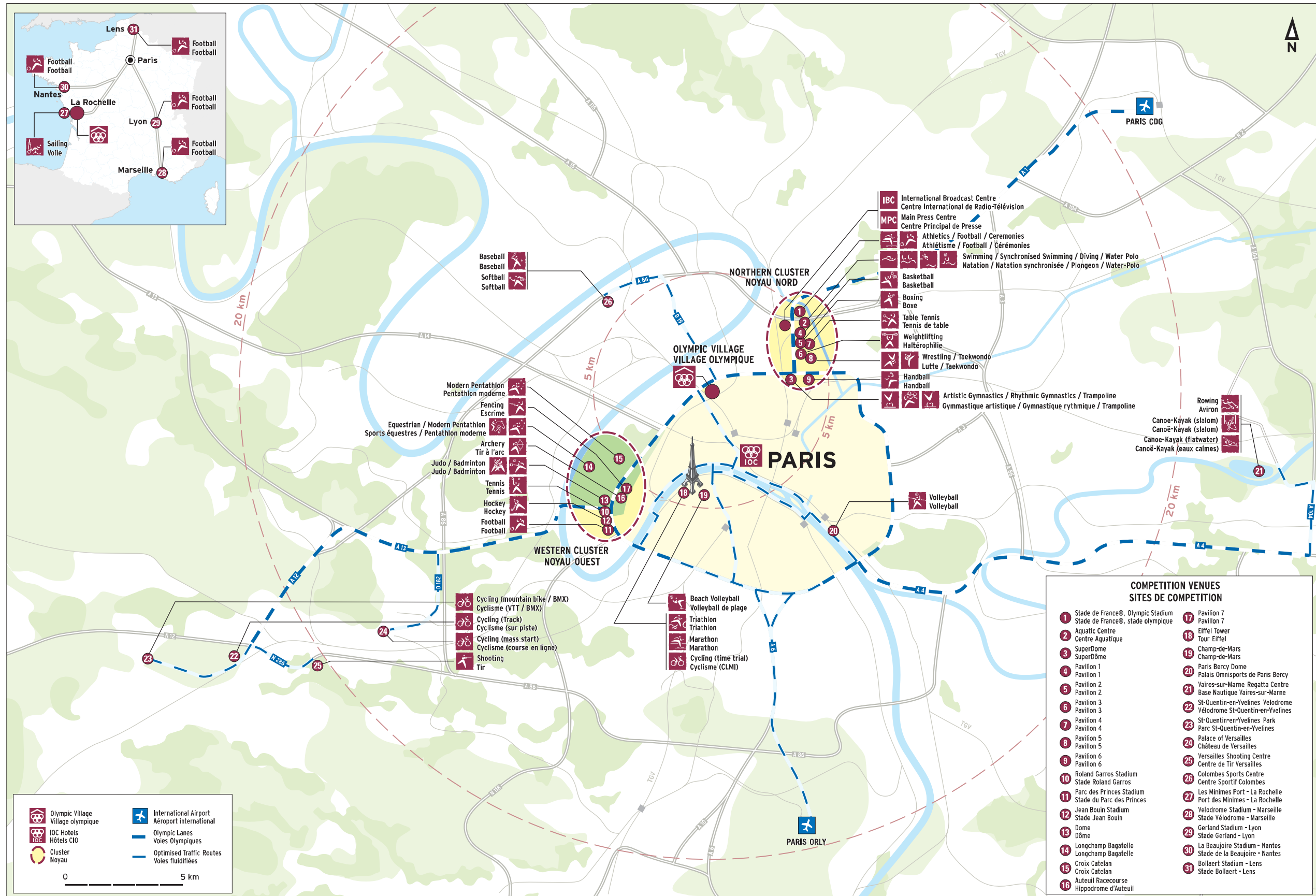
Other locations were selected because:

- they contain existing venues - Paris Bercy Dome, Vaires-sur-Marne Regatta Centre, Port des Minimes at La Rochelle, football stadiums in Marseille, Lyon, Nantes and Lens;
- they have historic associations with the Olympic Games (Colombes - site of the Paris 1924 Olympic Games, Croix Catelan and Versailles Shooting Centre - venues for the Paris 1900 Olympic Games);
- they provide world famous settings for road events (Eiffel Tower, Palace of Versailles);
- they are strongly associated with community sport (cycling at St-Quentin-en-Yvelines).

The selection of individual competition venues is based wherever possible on the use of existing facilities. New venues will be constructed only when a long-term requirement for the facility exists. All other venues will be temporary:

- twelve existing venues have been selected. Five of these venues require upgrading that is consistent with their long-term use, and in most cases was already under consideration. This upgrading will be funded from non-OCOG sources;
- two new venues that were already planned will be used (the Dome, and the Canoe-Kayak slalom venue);
- five new venues will be constructed to meet existing long-term needs (the Aquatic Centre, SuperDome, Velodrome, Cycling (mountain bike/BMX), and Shooting venues). All of these new venues will be funded from non-OCOG sources;
- thirteen temporary competition venues will be constructed by the Paris OCOG, however some of these will use existing infrastructure.

Concept - Map A / Carte A



1.3 Intégration de la vision des Jeux dans les projets du territoire

La vision de Paris 2012 pour l'organisation des Jeux Olympiques a été conçue en étroite concertation avec l'Etat, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris. Elle s'inscrit donc pleinement dans leurs stratégies respectives de développement à long terme.

Ces stratégies sont décrites dans les documents officiels suivants :

- le Projet d'Action Stratégique de l'Etat en Région Ile-de-France ;
- le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Paris ;
- le Schéma de Développement de la Région Ile-de-France (SDRIF).

Calendrier oblige, les projets olympiques et paralympiques donnent une nouvelle impulsion à ces plans directeurs car ils requièrent le développement rapide de sites, d'infrastructures et de réseaux de transport.

Sites et infrastructures

Les connexions urbaines entre la Ville de Paris et les communes voisines constituent l'enjeu fondamental de la planification régionale à long terme. Les projets nécessaires à la bonne réalisation des Jeux permettent d'y apporter une réponse et offriront une amélioration significative des liaisons entre Paris et sa proche périphérie.

- **Au nord-ouest de Paris**, dans le quartier des Batignolles, le village olympique est conçu comme une opération de régénération urbaine exemplaire. Développé sur l'un des derniers territoires à reconquérir de la capitale, il donnera naissance à un nouveau quartier - le « quartier olympique » - et deviendra une référence en matière de développement durable. Une fois les Jeux terminés, il laissera en héritage aux Parisiens de nouveaux logements, en partie sociaux, des bureaux, des espaces verts, des écoles, des commerces et des équipements publics.
- **Au nord de la ville**, sur l'ancien site industriel de la Plaine Saint-Denis, l'axe du noyau Nord comprendra un vaste parc qui donnera le coup d'envoi d'un projet à long terme de rénovation urbaine. La construction du SuperDôme, Porte de la Chapelle, constituera un aménagement moteur pour la régénération de cette zone. A long terme, ce projet inclura le renouvellement de l'habitat, le développement de l'emploi et permettra l'amélioration du cadre de vie.
- **A l'ouest de la ville**, la construction du Dôme permettra de mieux relier le grand espace naturel du Bois de Boulogne (860 hectares) aux quartiers environnants. Le Dôme a été conçu dans le souci de minimiser son impact sur le Bois de Boulogne, tout en augmentant la superficie des espaces verts et la qualité du domaine public.

Un autre enjeu pour la région est d'apporter de nouvelles installations sportives et de loisirs là où elles sont nécessaires. Cinq nouveaux sites au total seront construits pour répondre aux besoins à long terme. Ces cinq nouveaux sites viendront en complément de deux nouveaux sites dont la construction est d'ores et déjà prévue. Ces sept nouvelles installations correspondent à des besoins clairement identifiés par le mouvement sportif et les collectivités locales, et contribueront au développement du sport professionnel et amateur.

Transport

Le Plan Stratégique de Transport (PST) de Paris 2012 s'articule autour d'actions visant à :

- encourager l'utilisation des transports publics ;
- moderniser et étendre le réseau des transports publics, conformément aux besoins à long terme ;
- améliorer l'accessibilité des transports publics ;
- développer et favoriser l'utilisation de modes de transports alternatifs (pistes cyclables et voies piétonnes).

Tous les sites olympiques et paralympiques sont desservis par les transports publics existants : bus, métro, tramway, réseau express régional (RER) et trains.

D'ici à 2012, 100 % des transports publics de surface seront accessibles aux personnes handicapées, aux parents avec poussettes, aux personnes âgées et aux mutilés. Par ailleurs, un projet d'envergure en cours vise à renforcer l'accessibilité du métro parisien et du RER. Les collectivités locales ont d'ores et déjà investi dans des projets d'aménagement de pistes cyclables et de voies piétonnes sur l'ensemble de la région. Si Paris est désignée comme ville hôte, un plan d'investissement supplémentaire de 22 millions USD permettra de construire des pistes réservées aux vélos et aux piétons reliant les sites olympiques.

Tous les projets olympiques de Paris 2012 traduisent la volonté de réduire la pollution et les nuisances sonores des transports comme de limiter l'usage et l'impact de la voiture.

1.3 Integration with Paris' Long-Term Planning Strategy

The Paris 2012 vision for the Olympic Games has been developed in partnership with the planning authorities of the City of Paris, the French government and the Ile-de-France Region - it is therefore consistent with their long-term planning strategies.

These long-term planning strategies are outlined in the following official documents:

- the Strategic Action Plan of the French government and the Ile-de-France Region;
- the Local Urban Plan (PLU), and the Urban Transport Plan (PDU) of Paris;
- the Development Scheme of the Ile-de-France Region (SDRIF).

The relatively short-term deadlines of the Olympic and Paralympic projects provide a welcome stimulus to these strategies as they will accelerate development of planned venues, infrastructure and transport.

Venues and Infrastructure

The most critical regional planning challenge is to improve the connection between Paris and its adjacent communities. The projects required for the Games address this issue, and will provide significantly enhanced links between Paris and its neighbours.

- **In the northwest of the city** - in the Batignolles district - the Olympic Village is conceived as an exemplary urban regeneration project. One of the last sites in Paris still to be redeveloped, it will become a new quarter of the French capital - the "Olympic quarter" - and a new benchmark of sustainable development. After the Games, Parisians will enjoy a legacy of new housing (including social housing), offices, parklands, schools, retails and community facilities.
- **To the north of the city** - in the former industrial site of Plaine St-Denis - the axis of the Northern Cluster will incorporate an extensive central park that will provide a focus for long-term urban renewal. The construction of the SuperDome at the Porte de la Chapelle will stimulate the redevelopment of this area. In the long term, this urban project will provide employment, housing, and an enhanced standard of living.
- **To the west of the city** - adjacent to the 860 hectare Bois de Boulogne - the Dome has been designed with minimal impact on the park, while increasing the amount of green space, and improving the quality of the public domain.

Another regional planning challenge is to provide new sport and leisure facilities where they are required. Five new venues will be designed to suit long-term needs. These five venues will supplement two new venues that are already committed. All seven of these new venues meet needs that have been identified by the sporting movement and public authorities, and will contribute to the development of both elite and community sport.

Transport

The Paris 2012 Strategic Transport Plan (STP) is based upon:

- encouraging the use of public transport;
- upgrading and expanding the public transport network where required in the long-term;
- increasing the accessibility of public transport;
- developing and encouraging the use of sustainable alternatives including cycleways and walking paths.

All Olympic and Paralympic venues are serviced by existing public transport facilities - bus, metro, tram, suburban express lines (RER) and trains.

By 2012, 100% of surface public transport will be accessible for people with a disability, parents with strollers, and for the elderly or infirm. In addition, a major project to increase the accessibility of the Paris metro and RER is currently being implemented. Local authorities have been establishing dedicated cycling and walking tracks throughout the region. If Paris is selected as host city, an additional USD 22 million four year plan will provide permanent cycling and walking linking between the Olympic venues.

All Olympic projects reflect the desire to reduce the pollution and noise of transport and to limit the use and impact of car travel.

1.4 Impact et héritage des Jeux Olympiques

Impact

L'impact des Jeux sera significatif :

- 2005 à 2012 : l'impact économique direct est estimé à 7,2 milliards USD (6 milliards EUR), avec des effets immédiats sur le tourisme, l'économie du sport, l'industrie des loisirs et le bâtiment ; par ailleurs, on peut s'attendre à la création de l'équivalent de 60 000 emplois par an ;
- 2012 à 2019 : les retombées économiques sont estimées à 42 milliards USD (35 milliards EUR) grâce aux 7 millions de touristes supplémentaires attendus chaque année, aux 4 millions de personnes supplémentaires pratiquant un sport et aux 42 000 emplois pérennes créés.

Ces chiffres sont issus d'une étude réalisée par le Boston Consulting Group en juin 2004.

En concertation avec le CIO, Paris 2012 mettra en œuvre le projet OGGI d'évaluation de l'impact global de l'accueil des Jeux Olympiques à Paris.

Héritage

L'héritage des Jeux sur le plan de l'environnement, de l'économie, de la société et de la culture est défini dans l'Agenda 21 de Paris 2012. Des groupes de travail recouvrant un large éventail de thèmes ont été créés pour en garantir la mise en œuvre.

Héritage environnemental

Paris, la Région Ile-de-France et la France tout entière récolteront les fruits de l'engagement de Paris 2012 en faveur de l'excellence en matière d'environnement et de développement durable. Les deux phases des Jeux, préparatoire et opérationnelle, constitueront une occasion formidable de stimulation pour les individus, les entreprises, les institutions et les métiers. Les nouvelles compétences acquises, alliées à une connaissance plus aigüe des enjeux environnementaux, favoriseront l'application de normes plus strictes lors de projets et de manifestations futurs.

Le village olympique constituera une nouvelle référence en matière de développement durable en milieu urbain, tandis que les différents sites bénéficieront tous de technologies environnementales modernes. La Ville et la Région se verront dotées de nouveaux parcs et espaces publics. De même, la population bénéficiera de mesures destinées à réduire la pollution atmosphérique et les nuisances sonores liées aux infrastructures de transport.

Héritage économique

Les principaux avantages économiques découleront des efforts concertés du CIO et de Paris 2012 pour assurer le succès de ces Jeux, dans un souci de rentabilité et de gestion durable. La gestion rigoureuse des budgets COJO et hors-COJO, l'équilibre du budget COJO et l'absence de déficit à combler par le contribuable mettront d'autant mieux en exergue l'héritage économique de l'organisation des Jeux à Paris ; citons notamment la création d'emplois, le développement du tourisme, la forte augmentation de l'activité de congrès et d'expositions et la croissance du secteur tertiaire.

La place plus importante accordée à la France par les médias, accompagnée de programmes financés par les pouvoirs publics, favorisera l'implantation d'entreprises étrangères et les investissements en France ainsi que l'exportation de biens et de services. Les revenus (résultant d'un effet multiplicateur ayant fait l'objet d'études approfondies) et les avantages fiscaux induits figurent parmi les bénéfices de l'organisation des Jeux.

Héritage social

Les Français et, en particulier les jeunes, trouveront une source d'enrichissement personnel dans la connaissance de l'Olympisme et l'investissement dans ses valeurs. La pratique sportive sera encouragée pour tous, sans critère d'âge, d'où des effets indéniablement bénéfiques pour la santé publique. Parisiens et Franciliens bénéficieront de nouvelles infrastructures sportives, tandis que les athlètes de haut niveau pourront évoluer dans des sites d'entraînement et de compétition mieux aménagés. Un nouveau mode de loisirs sera également favorisé par l'augmentation des possibilités de se déplacer à pied ou à vélo.

Les Jeux Paralympiques favoriseront la pleine intégration des personnes handicapées. L'accessibilité transhandicap renforcée aux sites bénéficiera à de nombreuses composantes de la population, notamment dans les transports publics. L'engagement renforcé en faveur du volontariat représentera un autre héritage post-olympique notable.

1.4 Impact and Legacy of the Games

Impact

The impact of the Games will be significant:

- from 2005 to 2012 there will be a USD 7.2 billion (EUR 6 billion) direct economic impact, with immediate effects on tourism, the sport-related economy, entertainment and construction industries. Additionally the equivalent of 60,000 jobs per year will be created;
- from 2012 to 2019, there will be a USD 42 billion (EUR 35 billion) additional economic impact, resulting from an additional 7 million tourists annually 4 million new people playing sport on a regular basis, and the creation of 42,000 permanent jobs.

These figures are derived from a study undertaken by the Boston Consulting Group in June 2004.

In consultation with the IOC, Paris 2012 will implement the OGGI project to measure the global impact of hosting the Olympic Games in Paris.

Legacy

The legacy of the Games in terms of environment, economy, society and urban development is outlined in the Paris 2012 Agenda 21. Working groups have been established across a broad range of disciplines to ensure that these legacies are fully realised.

Environmental Legacies

Paris, the Ile-de-France Region, and the whole of France will benefit from the Paris 2012 commitment to environmental excellence and sustainable development. The planning and operational phases of the Games will provide great opportunities for individual, corporate and institutional professional development. These new skills, and the heightened sense of environmental awareness, will encourage the implementation of higher standards in other projects and events.

The Olympic Village will set new benchmarks for sustainable development in an urban setting, and each new venue will incorporate advanced environmental technologies. The city and region will benefit from new parkland and public spaces. Similarly, the community will benefit from measures to reduce noise and air pollution generated by transport infrastructure.

Economic Legacies

The principal benefits will result from the combined efforts of the IOC and Paris 2012 to stage an excellent Games with cost-effective and sustainable management. With carefully managed OCOG and non-OCOG budgets and no residual taxpayer debt, the broader economic legacies of hosting the Games will be highly visible. These legacies will result from increased employment opportunities and tourism, greatly expanded activity in the convention and exhibition industries, and growth in service industries.

Media coverage supported by government-sponsored programs will encourage investment and the establishment of foreign companies in France, and the export of French goods and services. Induced income (a product of the multiplier effect that has been well-studied) and induced tax benefits are benefits of hosting the Games.

Social Legacies

The French, and particularly the youth, will benefit from a new understanding of and commitment to Olympism. People of all ages will be encouraged to actively participate in sport, with subsequent benefits for the public health system. Residents of Paris and the Ile-de-France Region will have access to new sporting facilities, and elite athletes will have improved training and competition venues. New leisure activities will be encouraged through the significant expansion of walking and cycling opportunities.

The Paralympic Games will encourage the integration of people with a disability. Many groups will benefit from increased accessibility, particularly within the public transport networks. A strong post-olympic legacy will be an enhanced commitment to volunteerism.

Héritage urbain

Les Jeux accéléreront la régénération urbaine du nord de Paris et stimuleront le développement économique régional. La modernisation et l'expansion des infrastructures, comme la construction de projets publics en périphérie parisienne, favoriseront les liaisons entre Paris et sa banlieue.

L'ancien site industriel de la Plaine Saint-Denis comprendra un vaste parc en son centre qui constituera le socle de la rénovation urbaine à long terme. La reconversion post-olympique du CIRTV et du CPP en parc d'entreprises et en immeubles de bureaux contribuera à cette rénovation.

La création du nouveau quartier des Batignolles, une zone d'environ 50 hectares au cœur de Paris, représente un projet exemplaire de développement urbain. L'un des derniers territoires à reconquérir de Paris laissera en héritage de nouveaux logements en partie sociaux, des bureaux, des espaces verts, des écoles et des équipements collectifs de très grande qualité.

1.5 Développement durable

La conception et la réalisation de tous les nouveaux sites et infrastructures nécessaires pour les Jeux seront guidées par l'engagement ferme de Paris 2012 et des pouvoirs publics en matière de responsabilité environnementale et de développement durable.

Une grande partie de cet engagement en faveur du développement durable reposera sur les efforts communs de la Ville de Paris, de la Région Ile-de-France et de l'Etat. Les infrastructures permanentes seront construites dans des espaces urbains qui permettent la réhabilitation, l'amélioration ou la rénovation de sites industriels. La couverture partielle du boulevard périphérique réduira la pollution et les nuisances sonores, tout en répondant à une volonté commune de contenir l'usage et l'impact de la voiture. Paris 2012 favorisera l'utilisation des transports publics par les spectateurs, ainsi que le recours à des moyens de transports écologiques pour les services de transports olympiques.

Village olympique

Le village olympique sera un symbole de responsabilité environnementale - un quartier urbain durable. Le village sera exemplaire du point de vue de sa conception, de sa réalisation, de son exploitation et de son utilisation future. D'une superficie d'environ 50 hectares, sa zone résidentielle est organisée autour d'un parc de 10 hectares. Premier exemple d'un quartier à zéro émission en France, il sera conçu selon les critères de Haute Qualité Environnementale (HQE).

Un cahier des charges « Eco-conception du village olympique » a été élaboré. Il décline tous les principes de développement durable pour les phases de conception et de réalisation, d'exploitation olympique et paralympique et post-olympique.

Pendant la période des Jeux, le principal objectif sera de créer un environnement harmonieux pour les athlètes. Le village se distinguera par son confort, sa parfaite accessibilité aux personnes handicapées et son efficacité opérationnelle. Après les Jeux, les résidences du village seront transformées en logements. La zone de transport et de logistique sera reconverte en centre de logistique urbaine et ferroviaire. Les Parisiens bénéficieront d'un quartier comprenant des équipements publics, sportifs et scolaires ainsi que des espaces verts d'une superficie de près de 10 hectares.

Sites

Un cahier des charges environnemental similaire sera élaboré pour tous les nouveaux sites de compétition et de non-compétition. Chacune des phases - conception, réalisation et exploitation - comportera des objectifs précis en matière d'environnement. Pour tous les concours et les appels d'offres organisés, sera évaluée la conformité aux normes environnementales et d'innovation.

Paris 2012 exprimera son engagement en faveur du développement durable à travers la conception et la réalisation de sites et d'installations temporaires, l'élaboration d'un volet environnemental pour tous les plans opérationnels et l'intégration d'exigences environnementales dans tous les marchés publics.

Urban Development Legacies

The Games will accelerate the urban regeneration of northern Paris and stimulate regional economic development. The upgrading and expansion of transport infrastructure, and the development of public projects on the city boundaries will enhance the connection between Paris and its suburbs.

The former industrial site of the Plaine St-Denis will have a large central park providing a focus for long-term urban renewal. The planned post-Olympic conversion of the IBC and MPC buildings into a business park and office building will contribute to this renewal process.

The creation of the new Batignolles neighbourhood will provide a 50-hectare model urban development project. One of the last sites in Paris still to be developed, it will provide a legacy of new housing (including social housing), offices, parklands, schools and community facilities of the best quality.

1.5 Sustainable Development

The design and construction of all new venues and infrastructure required for the Games will reflect a strong commitment from Paris 2012 and government authorities to environmental responsibility and sustainable development.

Much of this commitment to sustainable development will be a joint undertaking of the City of Paris, the Ile-de-France Region, and the French government. Permanent infrastructure will be built in urban areas allowing industrial sites to be rehabilitated, improved and renovated. Partially covering the Paris ring road will reduce pollution and noise, and the shared desire to limit the use and impact of car travel. Paris 2012 is committed to the use of public transport by spectators, and the use of environmentally friendly modes of transport for Olympic transport services.

Olympic Village

The Olympic Village will be a symbol of environmental responsibility - a sustainable urban district. The Village will be exemplary in terms of design, construction, operation and future use. It will occupy a 50-hectare site, and its residential area will be organised around a 10-hectare park. It will be the first example of a zero-emission village in France, and will be designed to achieve high environmental standards.

"Olympic Village Eco-design" guidelines have been developed, providing sustainable development principles for design and construction, Olympic and Paralympic operations, and post-Olympic occupancy.

The principal objective during the Olympic period is to provide a harmonious atmosphere for the athletes. The Village will be comfortable, accessible for athletes with a disability, and operationally efficient.

After the Games the Village residences will be converted into housing. The Transport and Logistics Zone will be converted into an urban logistics and rail centre. Parisians will benefit from a district that also includes schools and sporting public facilities and 10 hectares green space.

Venues

All new competition and non-competition venues will have a commitment to environmental guidelines. Clear environmental objectives will be established for the design, construction and operational phases. All design competitions and tenders will involve the assessment of environmental compliance and innovation.

Paris 2012 will contribute to the commitment of sustainable development through the design and delivery of temporary venues and overlay, through the development of environmental policies in all operational plans, and through the inclusion of environmental requirements in all procurement processes.

Agenda 21

L'Agenda 21 et la Charte pour l'Environnement et le Développement Durable (CEDD) de Paris 2012 traduisent une volonté des plus fortes dans ces domaines. Cette Charte, qui a été adoptée par le Comité Fondateur de Paris 2012 en septembre 2004, garantit un héritage exemplaire des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pour accentuer ses efforts en matière de développement durable, Paris 2012 organisera et participera à des groupes de travail thématiques dans le cadre de son Agenda 21. Ces groupes traitent notamment du tourisme durable, de l'éco-mobilité, de la santé par le sport, du handicap, de l'intégration sociale et du développement du sport. Différents programmes seront élaborés pour sensibiliser la population aux questions d'environnement et provoquer une évolution des comportements.

1.6 Promotion de l'image à l'occasion des Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques constituent un événement international hors normes dont la marque est universelle. Celle-ci a construit et développé ses propres valeurs au cours des précédentes Olympiades, des évolutions croisées du Sport, de la société et de l'identité des différentes villes hôtes.

Dans le but de respecter et de valoriser cet héritage, le COJO de Paris prévoit d'élaborer et de promouvoir l'image des Jeux Olympiques de 2012 à l'aide d'une méthode fondée sur trois principes :

- répondre aux attentes de ses partenaires - le Mouvement Olympique et Paralympique, la communauté sportive internationale et nationale, les Top Sponsors et les sponsors nationaux, les médias nationaux et internationaux, les pouvoirs publics français, les décideurs politiques, économiques et sociaux, la population française et particulièrement les jeunes ;
- capitaliser sur la marque olympique et celle de Paris 2012 afin de renforcer leur valeur et contribuer à leur rayonnement tout en respectant leur identité propre ;
- tirer le meilleur parti de tous les moyens de communication disponibles - radio, télévision, presse, internet et intranet, films et vidéos - de façon efficace et innovante.

Les objectifs de la méthode sont :

- de définir des messages clairs et une identité visuelle forte ;
- d'imaginer des manifestations spécifiques, des expositions et des programmes pédagogiques visant à susciter l'intérêt et l'enthousiasme de la population pour l'Olympisme, le volontariat, la participation aux Jeux et la pratique sportive.

Pour le COJO de Paris, ce processus s'accompagne de nombreux enjeux et opportunités en :

- communiquant en liaison étroite avec les pouvoirs publics ;
- maintenant l'intérêt de la collectivité, des médias et de toutes les parties concernées notamment durant les phases de planification et de construction ;
- développant un programme de partenariat ;
- promouvant la billetterie et le tourisme à l'intérieur comme à l'extérieur de la France ;
- soutenant le recrutement de volontaires ;
- capitalisant sur la marque paralympique émergente ;
- stimulant l'engouement général pour l'amener à son niveau maximal pendant les Jeux ;
- favorisant l'adhésion et la coopération de groupes d'intérêts comme les organisations environnementales.

Agenda 21

A strong commitment to the environment is expressed in the Paris 2012 Agenda 21 and the Charter for the Environment and Sustainable Development (CEDD). This Charter, which was signed by the Founding Committee of Paris 2012 in September 2004, will ensure that the Olympic and Paralympic Games provide exemplary legacies.

To strengthen its commitment to sustainable development, Paris 2012 will organise and participate in working groups created in response to the themes of its Agenda 21. These include sustainable tourism, "eco-mobility", health through sport, disability awareness, social integration, and the development of sport. Programmes will be developed to boost environmental awareness and to encourage behavioural change.

1.6 Image and Reputation

The Olympic Games are an event of exceptional standard, whose brand is universal. This great brand has developed its own values through previous Olympiads, with the interaction of sport, society and the identity of host cities.

In order to respect and promote this heritage, the Paris OCOG will elaborate and promote the image of the 2012 Olympic Games through a process based on three principles:

- meeting the expectations of its partners - the Olympic and Paralympic Movement, the international and national sporting community and media, TOP and national sponsors, French public authorities, political, economic and social decision makers and the French population, in particular young people;
- capitalising on the roots of the Olympic and Paris 2012 brands in order to reinforce their value and contribute to their reach while respecting their identity;
- the efficient and innovative use of all means of communication - radio, television, press, Internet and Intranet, film and video.

The objectives of this process are to:

- define clear messages and develop a strong visual identity;
- create specific events, exhibitions and educational programmes aimed at stimulating enthusiasm for volunteering, Games participation, sporting practice and Olympism.

For the Paris OCOG, this process has numerous issues and opportunities to:

- communicate in partnership with the public authorities;
- maintain the interest of the community, media and all parties, particularly during construction and planning phases;
- develop a sponsorship programme;
- promote ticketing and tourism within and outside France;
- support recruitment of volunteers;
- capitalise on the emerging Paralympic brand;
- stimulate general passion to reach maximum level during the Games;
- enhance support and cooperation of interest groups, like environmental organisations.

1.7 Programme de communication

Le programme de communication du COJO de Paris est segmenté en 7 phases clés afin d'accompagner la montée en puissance de l'organisation des Jeux Olympiques et de démontrer son impact positif dans toutes les sphères de la société française :

2006 :	Concevoir
2007 - 2008 :	Sensibiliser
2008 - 2010 :	Mobiliser
2010 - 2011 :	Impliquer
2011 - 2012 :	Faire participer
2012 :	Célébrer
2012 après les Jeux :	Remercier

La campagne de communication s'appuiera sur un plan global et intégré, associant publicité, promotion, relations publiques, relations avec les médias, programmes de sensibilisation et actions spécifiques ciblant les leaders d'opinion.

La mise en œuvre de ce plan exploitera les ressources associées des différents partenaires commerciaux et gouvernementaux du COJO de Paris, ainsi que l'exploitation de médias gratuits ou payants (télévision, radio, internet, affichage et presse). L'objectif est de diffuser des messages clairs et cohérents en vue de renforcer l'idéal olympique auprès de tous les Français. Simultanément, de nombreuses initiatives viseront à intensifier l'intérêt de la population pour les Jeux et encourager une présence dans les stades dès le début de la cérémonie d'ouverture.

Le programme de communication intégrera des actions de sensibilisation déployées en milieu scolaire et extrascolaire, des manifestations sportives ainsi que des festivals d'art et de culture.

L'objectif de ce programme est aussi d'assurer une promotion et communication optimale des XIV^{es} Jeux Paralympiques.

1.7 Communications Programmes

The Paris OCOG communication programme has been organised into seven key phases that will increase in momentum in the lead-up to the Olympic Games, and demonstrate the positive impact of the event on all areas of French society:

2006:	Design
2007 - 2008:	Raise Awareness
2008 - 2010:	Mobilise
2010 - 2011:	Involve
2011 - 2012:	Bring in the Public
2012:	Celebrate
2012 post Games:	Thank

The communication campaign will be based on a comprehensive, integrated plan combining advertising, promotion, public relations, media relations, and awareness-raising efforts, and targeting key opinion makers.

The implementation of this plan will draw upon the combined resources of the Paris OCOG's commercial and governmental partners as well as the use of free and paid media access (television, radio, Internet, posters/billboards, and print media). The goal will be to communicate clear, uniform messages with a view to strengthening the Olympic ideal in the minds of all French citizens. At the same time, particular attention will be given to intensifying the interest of the French population in the Games so that stadiums are full and public enthusiasm peaks when the Opening Ceremony commences.

The communication plan will incorporate all in-school and extracurricular support programmes, sporting events, as well as arts and cultural festivals.

The programme has also been designed to support the XIV Paralympic Games and to ensuring its optimum promotion and communication.